

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 02.11.2020

### **La population suisse est favorable à l'interdiction de la publicité sur les produits du tabac**

À l'occasion de la séance de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) lors de laquelle sera débattue la loi sur les produits du tabac, la Ligue pulmonaire suisse a fait évaluer l'acceptation d'une interdiction de la publicité sur les produits à base de tabac et de nicotine au sein de la population suisse. Les résultats de l'enquête réalisée montrent clairement que dans sa large majorité celle-ci est favorable à l'interdiction de la publicité sur les produits du tabac.

#### **Deux tiers de la population en faveur d'une interdiction de la publicité sur les produits du tabac**

67% des personnes interrogées ont indiqué être en faveur d'une interdiction générale de la publicité sur les produits du tabac, 22% supplémentaires ont exprimé y être «plutôt favorables». Cette valeur est élevée et supérieure à la norme pour une enquête réalisée en ligne. Une grande partie des personnes participantes désapprouvent ainsi la publicité sur les produits du tabac classiques. 78% des personnes interrogées indiquent être nettement favorables à une régulation stricte des nouveaux produits à base de tabac et de nicotine comme les cigarettes électroniques, les iQOS ou les pastilles de tabac à mâcher.

La Ligue pulmonaire suisse se réjouit de constater que l'interdiction de la publicité est bien accueillie par une grande partie de la population. Toutes catégories d'âge confondues, femmes et hommes, en ville comme à la campagne et indépendamment de leur appartenance politique, s'expriment en faveur d'une future interdiction de la publicité sur les produits du tabac.

#### **Trois bonnes raisons d'interdire la publicité**

En première position (47%) figure le rejet généralisé de la publicité pour des produits entraînant une accoutumance et mettant en danger la santé. En deuxième position (29%) suit la protection de la jeunesse, cette tranche d'âge apparaissant comme particulièrement exposée au risque de dépendance. En troisième position (18%) se trouvent les frais médicaux élevés engendrés par le tabagisme. Une interdiction de la publicité permettrait de les réduire.

## N’y aura-t-il bientôt plus de publicité en faveur du tabac lors des festivals et sur les écrans de cinéma ?

Lorsqu’on leur a demandé quel type de publicité devait être interdite, 70% des participantes et participants à l’enquête ont évoqué le sponsoring d’événements culturels et sportifs, le public cible pour les produits à base de tabac et de nicotine étant dans ce cadre avant tout les adolescents et les jeunes adultes.

Les cinémas suisses devraient à l’avenir également renoncer à montrer des spots publicitaires en faveur du tabac. Les personnes interrogées ont en outre indiqué être favorables à la disparition de la publicité en faveur du tabac sur les affiches, dans les journaux et les magazines. En résumé, dans tout l’espace public. Les personnes interrogées estiment aussi qu’il faudrait interdire les campagnes publicitaires sur Internet et dans les points de vente.

Claudia Künzli, responsable de la promotion de la santé et de la prévention, se voit confortée par les revendications politiques de la Ligue pulmonaire suisse : « Il est très clair que la santé et la protection de la jeunesse sont une priorité pour la population. Et c’est pour cela qu’une interdiction stricte de la publicité pour les produits du tabac est nécessaire ».

### La [Ligue pulmonaire](#) réclame :

- une interdiction de la publicité, de la promotion et du sponsoring large sur les produits à base de tabac et de nicotine
- les mêmes règles pour les produits alternatifs à base de tabac et de nicotine
- une interdiction de la vente de produits du tabac aux mineurs dans tout le pays

Accédez ici au [message vidéo](#).

La Ligue pulmonaire est membre de [l’Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac](#).

### Méthode

À la demande de la Ligue pulmonaire suisse, LeeWas GmbH a interrogé entre le 15 et le 30 septembre 2020, 2012 personnes au sujet d’une potentielle interdiction de la publicité sur les produits à base de tabac et de nicotine. Cet échantillon de 2012 personnes était composé de 1339 participantes et participants de Suisse alémanique, 493 de Suisse romande et 180 du Tessin.

Les données corrigées ont été évaluées dans le cadre d’une analyse sur la base de variables démographiques et géographiques.

Étude peut être téléchargée [ici](#).

**Pour toute question, veuillez-vous adresser à :**

Ligue pulmonaire suisse

Andrea Adam, porte-parole

Tél. 031 378 20 53

[a.adam@lung.ch](mailto:a.adam@lung.ch)